

Toutes et Tous en grève

Le jeudi 9 janvier pour le retrait du projet

Manifestation à Saint-Lô 10 h 30 plage verte

Depuis 1987, notre système solidaire par répartition a été affaibli par une série de réformes libérales. Calcul de la pension sur les 25 meilleures années au lieu des 10, allongement progressif de la durée de cotisation, recul de l'âge de la retraite de 60 ans à 62 pour une carrière complète, voire 67.

Malgré les attaques, notre système de retraite demeure le meilleur au monde, il est solide et financé sur le long terme car tant qu'il y a des salaires et de l'emploi, il y a des cotisations sociales pour assurer les prestations retraites.

Le régime universel par points prôné par le président de la République accentuerait la baisse des pensions, les prestations devenant alors la variable d'ajustement pour maintenir l'équilibre financier à un niveau insuffisant pour satisfaire les besoins de la population.

Le principe de la réforme par points est de bloquer le financement de notre système de retraite à son niveau actuel, 14% du PIB, alors que la proportion de retraités dans la population augmente. Ce sera défavorable pour tout le monde, mais plus particulièrement pour les femmes, qui ont déjà des carrières plus courtes : 40% des femmes et 32% des hommes partent aujourd'hui avec une carrière incomplète. Ce serait la fin de la retraite de la sécurité Sociale et des régimes complémentaires AGIRC-ARRCO ...

De plus en plus de Français contestent le projet gouvernemental et soutiennent la mobilisation. Leurs inquiétudes sont légitimes : **à quel âge vais-je pouvoir partir en retraite, que va représenter ma pension par rapport à mon salaire de fin de carrière, et comment va-t-elle évoluer ?**

D'ailleurs, curieusement, le gouvernement est dans l'incapacité de sortir un simulateur.

Sur ces sujets, les générations qui sont aujourd'hui actives ou qui vont l'être veulent bénéficier des mêmes garanties que leurs aînés revendiquent aujourd'hui, c'est-à-dire : pas de pension inférieure au SMIC, un taux de remplacement minimum de 75 % du dernier salaire, un âge de départ à 60 ans...

Ne pas tomber dans le piège du seul retrait de l'âge pivot

Édouard Philippe agite l'épouvantail (à moins que ce ne soit l'arbre qui cache la forêt) **d'un âge pivot ou d'équilibre à 64 ans dès 2022** avec un malus de 10 % avant cet âge, même avec une carrière complète.

Faire travailler les gens plus longtemps, c'est tout simplement inacceptable !

Même en retirant cette mesure, la situation des pensionnés ne s'améliorerait pas. Il suffirait de jouer sur la valeur du point pour retrouver l'équilibre financier qu'ils ont fixé avec la règle des 14 % du PIB. Les retraites seraient ainsi toujours aussi basses et avec une durée de cotisations prévue entre 42 et 43 ans, personne ne partirait à l'âge légal avec une pension suffisante.

LES FINANCEMENTS EXISTENT

- Augmentation des salaires: 1% d'augmentation c'est 3,6 milliards de cotisations en plus
- Egalité salariale homme, femme ce sont 6 milliards d'euros supplémentaires
- Favoriser l'emploi: 2,4% d'emplois en plus ce sont 9 milliards de cotisations sociales en plus et 7 milliards d'économies pour l'assurance chômage ;
- Fin des exonérations de cotisations sociales patronales ce sont 66 milliards d'euros
- Fin des exonérations pour le CAC 40 ce sont 2,7 milliards d'euros.

Ce sont en tout 90 milliards de niches sociales dont la plupart sont inutiles pour l'emploi.

Elles n'ont en effet, pour vocation que de satisfaire le patronat, la finance et les actionnaires au détriment de la grande majorité des Français.

Saint-Lô le 3 janvier 2020

